



Syndicat Unitaire des Personnels des Administrations Parisiennes

SECTION **Petite Enfance**



06 29 12 02 48



50, Avenue Daumesnil 75012 PARIS

@supapfsupetiteenfance



supapfsu.pe@gmail.com

Paris, le 10 mars 2025



Equipes encadrantes : qu'en est-il ?

Aujourd'hui de plus en plus de responsables et d'adjoint.es expriment un mal-être au travail dû à la surcharge de travail, des missions imposées et au manque d'outils efficaces au quotidien.

Ces mêmes professionnel.les, au printemps 2022, se mobilisaient, avec une intersyndicale large : qu'en est-il 2 ans et demi plus tard ?

Ratio d'encadrement / manque d'effectif

Beaucoup de Mairies d'arrondissement demandent, via les CASPE, l'accueil au maximum des enfants tout en connaissant les « difficultés RH ». La pression pour l'accueil existe avant chaque commission d'admission. Pourtant :

- la plupart des EAPE n'ont pas l'effectif au complet (AP, AEPE, EJE et ATEPE)
- la DFPE dit vouloir respecter les normes d'encadrement,... tout au long de la journée, comme le stipule le décret

Conséquences du manque d'effectifs

Pour les usagèr.es

■ l'accueil des familles est parfois impacté avec des diminutions d'horaire, la mise en place du « stop accueil », voir le refus d'accueillir, dans les situations extrêmes.



Pour les équipes

■ **L'impossibilité d'accorder des congés aux équipes** : les agent.es s'épuisent. La fatigue entraîne manque de patience, irritabilité, autant de facteurs propices aux conflits dans les équipes et inconjugables avec une posture bienveillance envers les enfants. De plus, pour les agent.es stagiaires, qui ne peuvent pas ouvrir de CET, cela représente un risque de perte de congé.

■ **Difficultés à aller en formation pour les équipes** : il s'agit pourtant d'un argument phare de la Ville de Paris, pour attirer les candidat.es. Nos métiers demandent une réactualisation régulière de nos connaissances. L'approfondissement de nos connaissances avec les neurosciences vient bousculer - à juste titre - nos compréhensions du jeune enfant ainsi que nos pratiques. Donner les outils aux agent.es pour pouvoir repenser leur façon de faire est indispensable.

De plus, il est impossible d'avoir des temps de réflexion entre pair (pour tous corps de métiers). Le travail en binôme est extrêmement difficile et les temps réflexifs en commun insuffisant.

■ **Glissement des tâches** : pour le SUPAP-FSU, la polyvalence des agent.es est un cache misère ! Chaque métier a ses spécificités et est indispensable au bon fonctionnement d'un EAPE. Nous nous retrouvons de plus en plus avec des AP en lingerie voire en cuisine, des ATEPE qui aident auprès des enfants, des EJE qui deviennent des « bouche-trou » et des responsables qui se retrouvent en lingerie voire en cuisine et/ou auprès des enfants. Cela ne peut plus durer !!

■ **Réajustement des plannings** : les responsables passent leur temps à gérer, ajuster et modifier les plannings des équipes pour palier aux absences prévues ou imprévues. Pour les enfants, ces réajustements des organisations d'accueil se font au détriment des petits groupes. Certains enfants sont amenés à changer de groupe, avec des conséquences sur la sécurité affective des enfants accueillis

■ **Manque de temps d'échange et d'accompagnement des équipes** : L'impossibilité d'organiser régulièrement des réunions d'équipe favorise la division et le manque de cohérence au sein des collectifs de travail. Les équipes encadrantes se retrouvent à gérer des conflits qui auraient pu être évités si des temps d'échange avaient pu se tenir en amont.



Les tâches administratives augmentent avec des outils pas opérationnels

■ La mise en place des nouveaux contrats forfaitaires a nécessité beaucoup de temps en été et à la rentrée. En effet, il a fallu aux équipes encadrantes un certain temps d'assimilation, pour ensuite pouvoir l'expliquer aux familles. De plus, les modifications demandées par les familles, entraînent une charge de travail nouvelle/supplémentaire sans pouvoir toujours les satisfaire

■ Les bugs fréquents du logiciel (PFPE) ont des répercussions sur les responsables et les adjointes. En effet, les factures ne sont pas reçues par les familles qui sollicitent l'équipe encadrante.

■ Les commandes passent par des logiciels qui, régulièrement dysfonctionnent ou se déconnectent – notamment à la fin des dates prévues. Puis la réception des livraisons sur WebAchat se complique dès qu'il y a des livraisons incomplètes. Bref, se sont des tâches très chronophages et souvent pas avec des logiciels adaptés.

Problèmes bâtimentaires

La question du bâtimentaire avait été largement abordée, lors de la mobilisation des responsables et des adjointes. Des améliorations ont été promises. En effet, de fait les responsables d'établissement engagent leur responsabilité sur les questions bâtimentaires, sans avoir de moyens adaptés ou efficaces pour répondre aux éventuelles anomalies.

Les demandes Websima, ont été mises en place depuis quelques années à la Ville de Paris. Malgré le caractère prioritaire des demandes provenant de la DFPE et de la DASCO, celles-ci ont des délais de réponse encore trop longs. Si chaque demande a son importance, certaines sont urgentes, car elles sont directement liées à la sécurité des enfants et des professionnels.

Le suivi de ces demandes : échange de mail, rappel et parfois report de l'intervention, sont autant de charge mentale pour les équipes encadrantes.

Par ailleurs, face aux pannes ou problèmes bâtimentaires après 16h30, le plus souvent aucun ouvrier n'est disponible, laissant encore une fois la responsable « se débrouiller ».



Les responsables et responsables adjointes sont encore trop souvent seul.es sur tous les fronts !!

Le SUPAP-FSU :

- dit NON à l'accueil à tout prix
- dit OUI au recrutement de professionnelles diplômé.e.s et à l'accès aux formations diplômantes pour tout.e agent.e qui en fait la demande !
- demande le remplacement de tous les congés longue maladie, maternité, ...
- demande la création d'une attractivité Ville de Paris pour les pros de la petite enfance
- demande des aides administratives budgétées qui restent dans la durée, en fonction des besoins des EAPE.
- Demande d'ajuster les amplitudes d'ouverture aux moyens existants en réduisant les horaires d'ouverture 8h30-17h30, c'est aussi un moyen pour conserver les agent.es.

